

Aubrac . France

## Demande de résiliation d'abonnement au service d'eau potable et/ou d'assainissement collectif

Service de l'eau et de l'assainissement collectif

Tél: 05.65.51.26.30 Fax: 05.65.51.26.31

Site:

www.laguiole12.fr

A adresser au

Service de l'eau et de l'assainissement collectif 5 Place de la Mairie 12210 LAGUIOLE

Je soussigné (1)	
Demande pour l'immeuble sis à ( 2 )	
Dont je suis propriétaire	
La suppression de mon abonnement, sans changement d'abonné.	
Référence du compteur :	index de déposem3
Article 6 : Cessation d'abonnement.	
Laguiole. L'abonné doit permettre le relevé du compteur par un agent du l'abonnement (changement d'abonné), le branchement est fermé et le indemnité de résiliation d'abonnement de compteur.	conné peut résilier à tout moment son abonnement en avertissant par écrit la Mairie de cu service des eaux dans les 5 jours suivant la date de résiliation. Si personne ne reprend compteur pourra être enlevé. L'abonné se doit alors de verser à la Commune une é sollicite la réouverture du branchement et la réinstallation du compteur, celui-ci doit du branchement.
Obligations:	
<ul> <li>De verser à la commune de Laguiole une in règlement du service d'eau potable (tarif fixe</li> </ul>	oter toutes les conditions, charges et obligations.  Indemnité de résiliation d'abonnement conformément à l'article 6 du gé par délibération du conseil municipal et révisé une fois par an).  In résilié entraînerait la facturation des frais de remise en service (tariforévisé une fois par an).
	, leécédé de la mention « lu et approuvé »)
Accord du Service des Eaux délivré le :	Vincent ALAZARD Maire de Laguiole